

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2016-693/PR/MB portant attribution d'une zone de 160 ha au profit du Ministère délégué au Logement.

n° 2016-693/PR/MB

Ministère
MINISTÈRE DU BUDGET

Date de publication
17 octobre 2016

Numéro JO
n° 20 du 31/10/2016

Date du numéro
31 octobre 2016

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi n°171/AN/91/2ème L10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public de l'Etat

VULa Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat

VULa Loi n°177/AN/91/2eme L du 10 octobre 1991 portant organisation de la Propreté Foncière

VULe Décret n°2016-109/PRE en date du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

VULe Décret n°2016-148/PREdu 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministre du Budget

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11/10/2016.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est attribué au Ministère délégué au logement une zone de 160 ha sis dans le secteur de Balbala Sud.

Article 2

Cette zone fait partie d'un projet portant viabilisation d'un site d'environ 480 ha conformément au plan d'aménagement. Dans un premier temps, les financements de la première tranche qui couvre 160 ha ont été mobilisés auprès de la BOA.

Article 3

Les travaux de viabilisation portent sur la réalisation des voiries et réseaux primaires, comprenant les voies avec trottoirs, adduction en eau potable, le drainage des eaux pluviales, l'assainissement des eaux usées, l'électrification, l'éclairage public et le téléphone.

Article 4

Le projet est piloté par le Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement chargé du Logement.

Article 5

Le présent Arrêté sera enregistré gratuitement, publié et communiqué partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH